



Plan parcellaire des terrains et bâtiments à acquérir sur le territoire de la commune de Châteauneuf. Dressé à Angers par l'ingénieur ordinaire.

Référence du document reproduit :

- Plan parcellaire des terrains et bâtiments à acquérir sur le territoire de la commune de Châteauneuf, dressé à Angers par l'ingénieur ordinaire, 16 mai 1839. (Archives départementales de Maine-et-Loire ; 58 S 6).

IVR52_20074900241NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Archives départementales de Maine-et-Loire

communication libre, reproduction soumise à autorisation